

RIO + 20 : QUELS MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLES ?

► Emmanuel BERTIN, directeur du CERDD

► SÉANCE DU 4 JUILLET 2012 APRÈS-MIDI

RIO + 20 : QUELS MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLES ? p.3

- D'où je parle ? p.3
- Ce qui s'est passé pendant Rio + 20. p.3
- La délégation Nord-Pas de Calais. p.4
- Perspectives pour le CERDD et la région Nord-Pas de Calais. p.5

ÉCHANGES ENTRE LES MEMBRES DU CLUB p.6

- Le CERDD, une plate-forme unique en son genre ? p.6
- Quelle place accorder aux bonnes pratiques ? p.6
- Bonnes pratiques ou innovation sociale ? p.6
- Des approches publiques et privées pas encore à la hauteur des enjeux. p.7
- Des formes de pensée et d'action à faire évoluer chez les acteurs publics. p.7
- La mobilisation citoyenne comme facteur déclencheur ? p.8
- Le développement durable : quel objectif ? p.8
- Le modèle économique d'entreprise et de territoire au cœur des enjeux. p.9

► PARTICIPANTS À LA SÉANCE

Nadia BENQUE (CEEFA) • Olivier BLANDIN (Atemis) • Sébastien BOUCQ (Stratégreen) • André BROUCHET (les eco-business angels) • Fabrice CASTRIER • Jean-Marie CORRIERE (IT service conseil) • Sandrine DELPIERRE (Dekra) • Romain DEMISSY, doctorant Paris 7 Ladys • Christian DU TERTRE (Atemis et Ladys) • Léon-Christophe ETILE (Institut Inspire) • Eric FROMANT (Periculum Minimum) • Estelle fleur GALATEAU, doctorante en sociologie • Gérard GRASS • Véronique GUIRAUD (Macéo) • Pierre GALIEGUE • Marie HELLOUIN, journaliste, membre de la Fondation Concorde • Antony HUA (Institut d'aménagement et d'urbanisme) • François HUBAULT (Atemis) • James GOLDBERG • Gérard GRASS • Emilie JAUFFRET (Institut Inspire) • Philippe JURY (CIRIDD) • Grégory KOTNAROVSKY (EDF) • Thomas LAMARCHE (Paris 7, LADYSS) • Dominique LHERMITTE, ergonomiste (APHP) • Jean-Paul LOMBEZ (Maceo) • Dorothée METTA, Conseil en entreprise • Stanislas NOSPERGER (EDF) • Brigitte PASQUELIN, doctorante Paris 7 Ladys • Sébastien RODDIER (DEKRA HSE) • Alexia PESTRE (CD2E) • Véronique PINET (VPL consulting) • Laurence SELLINCOURT (Chronos) • Nadia TESSIER • Mehdi TRITAR (Paris 7 LADYSS) • Ingrid VAILEANU PAUN • Patrice VUIDEL (Atemis)

RIO + 20 : QUELS MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLES ?

Emmanuel BERTIN, directeur du CERDD

D'OÙ JE PARLE ?

Je suis directeur du CERDD, le CEntre Ressource du Développement Durable¹. Le CERDD existe depuis 10 ans, il est implanté à Loos-en-Gohelle. Il a été créé sous forme associative, à l'initiative de Jean-François CARON, Vice-Président de la Région Nord-Pas de Calais. L'association est devenue ensuite un Groupement d'Intérêt Public (GIP) associant l'Etat et la Région. Ce, afin d'augmenter les moyens de la structure et d'impliquer, responsabiliser les acteurs. Le CERDD participe à la mise en œuvre des politiques étatiques et régionales et mène en parallèle une écoute active des territoires pour faire remonter des situations, informations, initiatives.

Face à un développement régional qui s'est révélé par le passé non durable, c'est un lieu d'échange, un fil à plomb pour guider les acteurs. Au quotidien, le CERDD rend visible les acteurs qui agissent, les bonnes méthodes, les initiatives : il joue un rôle de plate-forme.

Il reste également à l'affut des sujets à éclairer, des innovations. A travers des animations qu'il réalise, le CERDD cherche également à provoquer de l'émulation, via une mise en débat permanente des questions de développement durable, afin de faire bouger les lignes.

La structure compte 14 salariés, débordés ! Son conseil d'administration comprend 5 élus régionaux, (Myriam CAU en tant que Vice-Présidente en charge du Développement Durable, de la Démocratie Participative et de l'Evaluation ainsi qu'un représentant de chaque groupe politique). Les représentants de l'Etat sont le SGAR, la DREAL, la DRAF, la DIRECCTE. Des collectivités locales, associations, entreprises (Suez-GDF, Ademe, etc.) sont également membres du GIP. Une Présidence tournante de 2 années est instituée entre l'Etat et la Région.

CE QUI S'EST PASSÉ PENDANT RIO + 20

Le sommet Rio + 20 a regroupé différents évènements. On peut en ressortir 5 grands moments :

- L'assemblée mondiale des syndicats : 3 jours de congrès, une plate-forme de revendications présentée. C'était un moment assez unique, mais à mon sens un peu tardif. On peut noter l'absence de grands syndicats européens. La plate-forme comprend un appel à la régulation, à inventer des financements innovants, à étendre la convention d'Aarhus sur la démocratie participative.
- La réunion de l'ICLEI² à Belo Horizonte : l'ICLEI est un réseau mondial de collectivités locales engagées dans le développement durable, organisé par continent. Les représentants des collectivités se sont réunis pour 3 jours de congrès mondial, afin de porter la reconnaissance des collectivités locales comme acteurs indispensables du développement durable.
- Le forum global compact : une initiative née des grandes entreprises.
- L'assemblée des peuples, organisée par le Brésil, réunissant la société civile. Une assemblée au cours de laquelle 1 600 ateliers se sont déroulés ! Avec une volonté de convergences pour aboutir à des propositions permettant d'aller au delà de l'échec attendu du sommet.
- Le sommet officiel de l'ONU. Un sommet qui a en fait démarré depuis 2 ans, à travers les différents temps préparatoires. L'ONU y tient le rôle de secrétariat. Le texte initial comportait une vingtaine de pages. Au printemps, suite aux divers amendements des pays, il est devenu un texte de 240 pages, signe qu'il n'y avait pas d'accord.

Le 15 juin le Brésil a pris le relais de l'ONU. Des échanges très rapides ont abouti à un texte de 50 pages, « bouclé » avant l'arrivée des chefs d'Etat sur le sommet. Au final, 26% du texte a été adopté. Parmi les manques : la notion de régulation est complètement absente, le concept

¹ www.cerdd.org

² www.iclei.org

d'économie verte n'est pas défini, il n'a pas de contenu. De même, on ne trouve pas d'appel à concevoir le développement autrement, à réfléchir au delà du système actuel. Manque également un bilan du monde tel qu'il est aujourd'hui : en crise, avec un épuisement rapide des ressources.

L'Europe attendait la création d'une instance internationale sur l'environnement, création qui n'a pas été à l'ordre du jour.

Le calendrier de travail faisant suite à Rio + 20 vise à travailler sur des objectifs de développement durable prenant la suite des objectifs du millénaire qui, rappelons le, étaient des objectifs de rattrapage ! Une question : qui va le définir les objectifs par Etat ?

LA DÉLÉGATION NORD-PAS DE CALAIS

Après 10 années d'existence du CERDD, notre volonté était de réaliser un bilan-perspective du développement durable en région Nord-Pas de Calais, afin de qualifier notre trajectoire de développement durable et d'identifier des perspectives.

Nous avons impulsé une démarche participative forte pour inspirer notre prochain projet. Avec également comme objectif d'injecter du développement durable dans le cadre des prochains contrats Etat-Région. Avec parmi les questions posées « qu'à-t-on à apporter et à apprendre à l'occasion du sommet ? ».

Cette démarche s'est appuyée sur l'expérience du précédent sommet de Johannesburg où le CERDD avait accompagné un ensemble de représentants de la région motivés par leur participation mais, qui en l'absence de travail préparatoire, ont eu des difficultés à mettre en œuvre des suites au retour du sommet.

La perspective de Rio + 20 nous a invité à chercher comment passer à une seconde étape de développement durable en Nord-Pas de Calais. En effet, par certains côtés, la région reste parmi « les derniers de la classe », notamment si l'on regarde la poursuite de l'étalement urbain ou de la chute de la biodiversité. Notre ambition était d'utiliser « le buzz » de Rio + 20 pour relancer la dynamique.

La dynamique Trajectoires développement durable a finalement mobilisé 1000 personnes qui se sont connectées sur le site dédié³, a recueilli 100 contributions écrites, et a réuni 480 personnes à l'occasion d'un forum réalisé en février.

Nos convictions initiales étaient qu'il faut comprendre et décrypter, dépasser les limites locales, qu'il faut également inciter à explorer de nouveaux modèles économiques, avec comme point clé le rôle et la place de la société civile : Ainsi que l'exprime Pierre Radanne, face au monde vertical (les Etats, l'ONU), difficile à faire bouger, il faut organiser le monde horizontal, utiliser le Web pour décloisonner, déployer la coopération décentralisée.

La délégation régionale a été composée de 26 personnes, élus, représentants universitaires, réseaux d'entreprises, personnes jeunes, plus âgées. [A l'occasion du sommet nous avons réalisé plusieurs interventions autour des sujets suivants :](#)

- territoires en transition
- villes durables et nouveaux modèles économiques
- l'accaparement des terres (avec Terres de Lien)

Cette participation fut un apprentissage d'un sommet international. Le décalage par rapport à notre contexte régional a été très positif. Avec un petit effet miroir : nos institutions, comme les Etats, ont du mal à se mettre d'accord, elles travaillent parfois sur la somme des intérêts particuliers plutôt que sur la recherche de intérêt général.

Nous avons vu sur place la difficulté à dépasser les cloisonnements, et sommes restés avec des questions sans réponse : qu'est-ce que l'économie verte ? Peut-on se saisir des objectifs à définir à l'échelle de la région ? Quid de la Charte des responsabilités universelles ?

³ www.trajectoiresdd.org

Concernant la question de la ville durable, nous avons ressenti un consensus des Maires de grandes villes au nord et au sud pour dire que les villes ont trop misé sur la technologie. Cette dernière n'est pas suffisante pour créer du bien-être dans les villes, il faut remettre l'homme au cœur des problématiques, via de la sensibilisation, de la formation, des dispositifs de démocratie participative. On peut citer l'exemple de budgets d'investissement dont 10 à 15% du montant est affecté dans des formes participatives. Aujourd'hui, un Etat brésilien va lancer un budget participatif : on assiste à un changement d'échelle.

PERSPECTIVES POUR LE CERDD ET LA RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

Un premier résultat positif est la création d'un noyau d'acteurs, d'un groupe motivé. Une autre dimension : le décloisonnement entre les participants de la délégation au sommet. Mais, une volonté de ne pas faire un Club des participants, d'où une restitution organisée très vite après le retour, qui permet maintenant d'avoir un premier groupe de 92 personnes impliquées.

L'expérience de Trajectoires développement durable et de Rio + 20 nous interroge en terme de méthodologie d'action : ne pas attendre 10 ans pour se questionner sur notre chemin, il nous faut imaginer un forum permanent du développement durable, qui s'appuie sur un reporting de nos actions, de nos avancées. Ce reporting peut s'organiser en lien avec l'observatoire du climat (au sein du Cerdd) et d'autres observatoires régionaux.

Autre question de méthode : nous nous orientons vers la rédaction d'une Charte des responsabilités pour les collectivités, les acteurs relais de l'entreprise, les associations. Bien entendu, ce n'est pas toujours concret, et il existe un risque que ça ne débouche pas. Mais, nous pensons que cela permettra une dynamique, de se mettre d'accord sur des éléments de décryptage de la situation, de responsabilité individuelle et collective, sur les façons de décloisonner les réflexions et actions. Cette Charte peut ensuite être reprise par les entreprises à l'occasion du World forum Lille, par les collectivités dans le cadre du schéma régional d'aménagement du territoire (SRADT).

J'insiste beaucoup sur la nécessité de décloisonner mais je donne un exemple : aujourd'hui, 15 réseaux travaillent sur les questions d'urbanisme en région, sans se parler !

Concernant les objectifs de développement durable : les élus souhaitent y travailler, y compris dans des logiques de coopération décentralisées, afin que l'on ne débouche pas sur des objectifs du Nord et séparément des objectifs du Sud. Plus largement, notre participation nous a interpellés sur une ouverture plus forte nécessaire entre le développement durable et la coopération décentralisée.

Cette démarche peut rejoindre peut être celle de l'Institut brésilien Ethos (réseau d'entreprises promouvant la RSE), un réseau équivalent à Alliances en Nord-Pas de Calais, qui promeut un dispositif d'engagements et de suivi des engagements à destination des entreprises mais qui reste ouvert à d'autres acteurs.

Dernier point : nous préparons un séminaire à l'automne prochain sur les agendas 21 seconde génération. Il existe une centaine d'Agendas 21 sur la région. Parmi les questions à aborder : quelle évaluation fait-on des Agendas 21 ? Quelle implication - aujourd'hui insuffisante - des acteurs économiques dans ces démarche ?

ÉCHANGES ENTRE LES MEMBRES DU CLUB

LE CERDD, UNE PLATE-FORME UNIQUE EN SON GENRE ?

Patricia Soussem : Le CERDD semble unique en son genre dans son statut et dans son projet. Pourquoi cela ne s'est-il pas essaimé avec la présence d'élus Verts dans d'autres régions ? N'avez-vous pas envie de vous mettre en réseau en incitant d'autres structures dans des démarches semblables à vous rejoindre ?

Emmanuel Bertin : Nous sommes dans des réseaux, nous recevons des délégations (Bretagne, Québec). Notre région connaît le développement NON durable : peut-être avons nous des besoins plus forts que dans d'autres régions ?

Notre cible n'est pas le grand public mais les élus, les techniciens des collectivités territoriales, les réseaux d'entreprises (plus que les entreprises), les associations. Lorsque je dis « 1000 personnes connectées, 480 participants à un forum » ce sont essentiellement des personnes relais. On essaye de décroiser les différents corps. Cela paraît évident mais il y en a encore beaucoup de cloisonnements. Par exemple, on n'a pas su motiver les syndicats ; le travail avec le milieu de la recherche avance petit à petit.

QUELLE PLACE ACCORDER AUX BONNES PRATIQUES ?

James Goldberg : la durabilité (sustainability), ça s'inscrit dans le temps long, c'est un long chemin ! Ce qui manque le plus ce sont des exemples. Même si on est dans une démarche limitée, c'est très important de publier régulièrement des démonstrations des projets : les succès, les difficultés, comment peut-on y participer ? Cela permet à des personnes qui sont plus éloignées de vos travaux d'être utiles.

Léon Christophe Etilé : Cela fait plus de 40 ans qu'il y a des catalogues de bonnes pratiques. Et pourtant les dégâts s'accroissent. Ça ne fait pas système. Est-ce une question d'échelle ? On n'inverse pas une tendance globale. Une démarche RSE (Responsabilité Sociale d'Entreprise) ne signifie pas amélioration des pratiques sur l'ensemble des champs d'interventions de l'entreprise.

Emmanuel Bertin : Oui, les bonnes pratiques ne font pas système. Cela ne ré-interpelle pas les politiques de droit commun. Par exemple, la mise en valeur de l'auto-construction. Les Plans Locaux de l'Habitat (PLH) se sont-ils ré-orientés au vu des enjeux climatiques ? Non ! Donc cela n'a pas d'impact à l'échelle du territoire. D'où des questions. Comment aller au delà ? Qu'inscrire dans la contractualisation Etat-Région ?

Christian Du Tertre : Les bonnes pratiques, ça ne suffit pas. On n'est donc pas à l'heure de la communication, mais face à un problème systémique. Même si les entreprises s'engagent, leur modèle de développement économique n'est pas compatible. L'économie propre, les technologies propres n'ont pas inversé le rapport aux questions environnementales, sociales, au rapport Nord-Sud.

BONNES PRATIQUES OU INNOVATION SOCIALE ?

Un participant : Je pense au contraire que la vraie formation, c'est l'exemple. Vous dites Non, mais ces exemples ont un mérite : des choses émergent qu'on ne voit pas arriver ! Une illustration : l'accueil à son domicile de personnes qui voyagent, pour une ou quelques nuits –le couchsurfing. Ce phénomène a été rendu visible et ça devient une activité.

Une participante : Parle-t-on de bonnes pratiques ou d'innovations sociales ? L'échange me renvoie à la question de la faim dans le monde. La voie médiane, ce sont les initiatives, les micro-expériences, qui sont une réponse, même circonstanciée, locale. C'est un premier palier avant une réponse à un autre niveau.

André Brouchet : On peut prendre l'exemple du groupe SOS, qui part du problème. Il est aujourd'hui le premier groupe d'économie sociale et solidaire, avec 10 000 salariés. Il a mis en place une « industrialisation de l'assistantat », profitable pour tout le monde. La méthode : « J'appuie des associations, je laisse les dirigeants en place, je mets à disposition des ressources ». Pourquoi se priver d'expériences ?

DES APPROCHES PUBLIQUES ET PRIVÉES PAS ENCORE À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Christian Du Tertre : Depuis le sommet de Rio en 1992, on relève 20 années d'initiatives intéressantes mais qui ne sont pas à la hauteur des enjeux. On distingue 2 types d'approches, visibles cette année à Rio.

Du côté des territoires, des collectivités territoriales, la situation est intéressante. Celles-ci se rendent compte que les agendas 21 par exemple ne permettent pas d'embrayer sur une dynamique de développement durable, qu'il y a une nouvelle réflexion à engager. La réflexion sur ce qu'est une ville durable en est à ses débuts, par exemple sur le rapport entre habitat, mobilité, alimentation, le rapport à un modèle serviciel durable. On est tout au début.

Du côté des entreprises et de leur modèle de développement : les grandes entreprises essayent d'instrumentaliser le développement durable pour développer la financiarisation. Que peut-on alors leur demander ? Pour moi, il faut rapatrier une partie des profits de l'entreprise dans les territoires sur lesquels elle intervient. On a vu à Rio l'exemple de la société Veja, qui produit des baskets dans une démarche annoncée comme durable. Or, quand on interroge les dirigeants, ils ne répondent pas sur la rente générée par leur activité et sa distribution. Il faut passer par l'impôt si nécessaire. Il faut également casser le lien entre le revenu des dirigeants et les profits financiers pour que ces dirigeants n'aient plus un intérêt direct à cette profitabilité financière.

Je reviens avec une force décuplée sur ces orientations à la sortie de Rio. Avec une conviction : il n'y aura pas de modèle durable ici sans cohérence avec le Sud. La situation est mûre pour envisager des réponses renouvelées, par exemple à travers l'économie de fonctionnalité. Pour avancer il faut d'abord communiquer en direction de ceux qui sont intéressés par le développement durable, via des Clubs, une mise en réseau. Il y a une nécessité de se démultiplier.

DES FORMES DE PENSÉE ET D'ACTION À FAIRE ÉVOLUER CHEZ LES ACTEURS PUBLICS

Olivier Blandin : On est confrontés à un personnel politique qui a une très faible perception de ces questions. Par exemple les Agendas 21 ont peu percolé avec une pensée politique : ils n'ont pas modifié une orientation politique ni les pratiques, ce sont des actions « à côté ». Pourquoi ? La pensée politique du développement durable est fragilisée, elle est faible. Le politique a une pensée faible de ce qu'est un modèle de développement territorial : il pense dans la même logique que l'Etat : emploi, finance, etc. Il y a besoin de former à ces enjeux les élus et agents territoriaux qui sont aujourd'hui formés selon des modèles d'entreprise, besoin de contrer les formes de penser les questions en cours actuellement sur les territoires. D'où un travail avec les partis politiques à faire pour les amener à penser autrement.

Emmanuel Bertin : Je suis assez d'accord ! Les élus qui ont une pensée sur le développement du territoire sont assez rares. Un exemple : on fait une zone d'activité sans y amener les transports en commun. Il y a un refus de la difficulté, par exemple sur la démocratie participative. Un Plan Climat territorial est plus facile à lancer qu'un agenda 21 : on peut dire qu'on a mis des panneaux solaires sur la salle de sport. Concernant la pensée économique, on est dans la stratégie du filet à papillon : on attrape celles qui souhaitent venir.

Or, on ne rentre pas à pieds joints dans ces démarches nouvelles type économie de fonctionnalité. Il existe un besoin d'espaces d'échange pour apprendre, appréhender, cheminer, se construire un point de vue. Ce qui implique également de nouvelles pratiques de travail.

Thomas Lamarche : J'ai participé à des séminaires au ministère du développement durable sur l'animation des réseaux de manager. Sont ressorties les tensions entre les diverses logiques du management public : d'un côté un management chiffré, des logiques quantitatives, de la coercition, et dans un même temps des objectifs liés au développement durable. D'où des injonctions paradoxales : on nous demande du quantifié, de la certitude, alors qu'on n'en est pas capables !

Patricia Soussem : Vous avez indiqué tout à l'heure la défaillance notamment dans la mobilisation des syndicats. Il y a une nécessité de faire monter également en compétence ces différents acteurs qui manquent parfois de connaissance ou n'assument pas le rôle qui leur est confié. Partout en Europe, on se rend compte du manque de formation des délégués syndicaux.

LA MOBILISATION CITOYENNE COMME FACTEUR DÉCLENCHEUR ?

Patrice Vuidel : De l'exposé et des échanges, je ressors 3 points. Tout d'abord, qu'une démarche de communication n'est pas à la hauteur des enjeux. Ensuite, qu'il n'y a rien à attendre des Etats et institutions internationales. Or ce sont elles qui ont un pouvoir législatif, normatif. Enfin, que les initiatives locales sont la principale possibilité d'action à l'échelle des territoires, mais que ces bonnes pratiques ne sont pas suffisantes pour faire évoluer le système, y compris localement. Tout cela me rend perplexe sur nos capacités d'action, sauf à imaginer des détours, notamment de passer par la mobilisation citoyenne (voir les exemples comme avaaaz, Greenpeace).

Une participante : On s'attaque là à une tâche monumentale qui nécessite également un changement comportemental. On peut aussi faire bouger une entreprise à travers le citoyen, le client, c'est un levier. Pour changer le comportement, le premier stade c'est la conscientisation. L'homme agira ensuite s'il considère que c'est possible et accessible mais l'exemplarité permet de montrer que c'est possible et faire basculer dans l'action. D'où la nécessité de partager par toutes les parties prenantes.

Léon-Christophe Etilé : Ne peut-on pas inventer ou développer d'autres formes de production, qui ne dépendent pas uniquement du capital mais fasse intervenir habitants, élus, à l'exemple des SPL (Sociétés Publiques Locales), des SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) ?

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : QUEL OBJECTIF ?

Fabrice Castier : Quel est l'objectif visé ? On pense développement durable à partir du moment où ça ne va pas au niveau économique ? Où on vise autre chose pour la planète ?

Emmanuel Bertin : L'objectif c'est comment on vit ensemble à 9 milliards d'habitants ? On a des prises de conscience locales. Par exemple, à cause de l'exploitation minière l'eau est polluée pour 200 ans. A partir de là on peut réfléchir : que fait-on pour les espèces naturelles ? On a des petits moyens mais on peut aussi avoir des postures de désobéissance. Si je compare avec la Région de Bruxelles, chez eux les choses avancent mais c'est parce qu'ils arrivent à édicter des lois.

Christian Du Tertre : Le développement durable est d'abord une acception que les questions environnementales remodelent la dynamique économique, le regard que l'on peut avoir sur l'économique et sur le social. Comme le montre l'exemple de l'eau. Nous sommes dans une situation où l'environnement, le social, l'économique, la gouvernance sont articulés.

Lorsqu'on regarde le mouvement des choses, on voit que les années 70 ont mis en avant les problèmes environnementaux, écologiques qui n'étaient pas pris en compte par les acteurs économiques et sociaux. Avec le sommet de Rio 92, le niveau de prise de conscience se généralise. Se mettent en place des bonnes pratiques : des pratiques sociales positives en

matière environnementale ont émergées, appuyées sur des dimensions techniques. Mais ces bonnes pratiques n'ont pas permis de prendre en compte le problème de biodiversité, de gaz à effet de serre, ni de réduire les inégalités. Au contraire on a assisté à une augmentation des inégalités, du chômage.

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE D'ENTREPRISE ET DE TERRITOIRE AU CŒUR DES ENJEUX

C'est pourquoi on doit s'interroger sur les limites des bonnes pratiques : les bonnes pratiques ne sont pas à la hauteur des enjeux. Ce qui fait blocage aujourd'hui c'est l'économique, plus que le politique.

Les questions économiques nous bloquent aussi bien dans les logiques d'entreprises qu'à l'échelle des territoires. La nouvelle étape consiste à trouver de nouvelles expériences sur lesquelles il faudra beaucoup communiquer (au regard du modèle de l'économie de fonctionnalité) et de nouveaux développements territoriaux. L'effort premier c'est d'engager des expériences qui correspondent à ces ambitions.

Ensuite il faut être conscients qu'il y a une force au dessus de l'initiative locale, qui broie cette énergie. La communication sur les initiatives est indispensable, mais il faut comprendre comment les personnes de bonne volonté sont prises dans les systèmes : ce n'est pas une question de personnes. Par exemple, en tant que Vice-président à l'Université je suis pris dans un système. Il faut donc discuter de la façon dont on emboîte les choses, penser les agencements. Ce n'est pas le statut des personnes qui est important mais l'objet.

D'où la logique des Clubs économie de fonctionnalité. On sent qu'il y a des entreprises qui veulent bouger, se posent des questions sur leur modèle. Accompagner les entreprises est une tâche, ce qui nécessite de constituer des réseaux d'accompagnement.

Secondement, il faut être en lien avec les acteurs des territoires qui se posent la question de la durabilité : les urbanistes, les collectivités territoriales, etc. Ensuite il faut identifier des éléments bloquants, par exemple le financement des nouveaux modèles économiques, et en faire un groupe de travail. Une autre entrée pour avancer : le design, les nouveaux métiers qui s'occupent des usages.

Concernant la communication : oui il faut écrire, être en lien avec ceux qui écrivent, être en réseau pour faire circuler l'information. Egalement se servir d'évènements pour y intervenir, comme nous le faisons par exemple à l'invitation de la CCI Grand Lille lors des journées JADDE⁴.

Dernier point : il faut se rappeler que les évolutions des sociétés ne sont pas linéaires.

- LE CLUB ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ & DÉVELOPPEMENT DURABLE EST ANIMÉ PAR  www.atemis-lir.com
- LE SITE DU CLUB : comptes-rendus, articles, [actualités](http://actualites) • www.club-economie-fonctionnalite.fr
 - PARTICIPEZ AUX ÉCHANGES : REJOIGNEZ LE GROUPE D'ÉCHANGE LINKED-IN • « Réseau économie de la fonctionnalité et développement durable »
 - SUIVEZ LE CLUB SUR TWITTER • #CFEDD
 - CONTACT : Christian DU TERTRE et Patrice VUIDEL • clubef@atemis-lir.com
- LE CLUB ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ & DÉVELOPPEMENT DURABLE EST SOUTENU PAR



⁴ www.jadde-lille.com